

---

**Nombre de membres**

**en exercice** : 11

**Séance du mardi 14 décembre 2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le quatorze décembre l'assemblée régulièrement convoqué le 09 décembre 2021, s'est réuni sous la présidence de Daniel HOLZSCHERER.

**Présents** : 10

**Votants** : 11

**Sont présents** : Daniel HOLZSCHERER, Stéphane SCHMIDT, Laurent WALTER, Christophe DAMBACHER, Simon SCHNEPP, Sébastien CUNY, Luc EBERHARDT, Laura MOURER, Freddy DAMBACHER, Stéphanie HELL

**Représentés** : Marc HETZEL

**Excusés** :

**Absents** :

**Secrétaire de séance** :

---

Le Conseil Municipal approuve le PV de la séance du 09/11/2021.

**Objet : Achat d'une desherbeuse - DE 2021 039**

Le Maire rappelle que la commune est classée "3 libellules" depuis 2013 et qu'il faut ainsi faire face aux traitements des mauvaises herbes le long des rues communales sans utiliser de produit phytosanitaire chimique.

Dans cette configuration, il propose d'acheter une desherbeuse.

Plusieurs démonstrations ont été réalisées et différentes propositions ont été étudiées.

Le projet avec l'entreprise ESCOMEL à YSSINGEAUX n'a pas été finalisé suite à l'information de l'Agence de Eau Rhin Meuse qui ne subventionne pas de projet inférieur à 10 000 €.

Présentée au salon des Maires et après une démonstration de la desherbeuse Poget, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise RUDOLPH à DIEMERINGEN pour un montant total HT de 5 400.00 €, soit 6 480.00 € TTC.

Il autorise le Maire à signer le bon de commande.

*Résultat du vote : Adoptée - Votants : 10 - Pour : 10*

**Objet : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020 du Syndicat des Eaux de Wintersbourg - DE 2021 040**

Le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport adopté par les membres du Comité Syndical du Syndicat des Eaux de Wintersbourg lors de la réunion en date du 27 novembre 2021, doit être présenté à l'assemblée délibérante de chaque commune membre et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Syndicat des Eaux de Wintersbourg. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

*Résultat du vote : Adoptée - Votants : 10 - Pour : 10*

**Objet : Viabilisation de 3 terrains - DE 2021 042**

Le Maire expose les devis pour les travaux de viabilisation de 3 terrains sur la parcelle section 5 n° 85, lieudit Fahrpkacken.

Après examen des offres, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de TP C&S de Pfalzweyer pour un montant de 13 070 € HT, soit 15 684 € TTC.

Il autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

*Résultat du vote : Adoptée - Votants : 10 - Pour : 10*

**Objet : Référentiel M57 pour le budget lotissement - DE 2021 041**

Par délibération du 10/05/2021, le Conseil Municipal a adopté la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2022 pour le budget principal.

Dans un soucis de cohérence, il adopte pour cette nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2022 pour le budget lotissement.

Il autorise le Maire à mettre en oeuvre toutes les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire et comptable et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Résultat du vote : Adoptée - Votants : 10 - Pour : 10*